

L'Action Sociale

L'action sociale, en partie, est l'une des compétences transférées à Rambouillet Territoires par les communes de la communauté d'agglomération. Elle a été confiée au Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) qui opère dans les domaines de la petite enfance - relais petite enfance et micro crèches - et du maintien à domicile des personnes en situation de handicap et/ou âgées de plus de 60 ans. Explications.

UNE COMPÉTENCE PARTAGÉE

L'exercice de certaines compétences des **communautés d'agglomération** est soumis à la reconnaissance

préalable de leur intérêt communautaire, c'est-à-dire leur intérêt pour l'ensemble des communes qui la composent.

Il s'agit dans le cas de certaines compétences de **laisser la possibilité aux communes** de mener un certain nombre d'actions qui les concernent principalement (actions de proximité) et de remonter au niveau de l'échelon intercommunal les missions nécessitant d'être exercées sur un périmètre plus large.

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

04-11-2025 19:34

https://www.rt78.fr/laction-sociale



La compétence « action sociale » est soumise à cette définition de l'**intérêt communautaire**. Ainsi, elle est partagée entre les communes et **Rambouillet Territoires**. La communauté d'agglomération a pris la compétence petite enfance, pour la gestion de micro-crèches et du relais petite enfance à l'échelle intercommunale, ainsi que le maintien à domicile des personnes en situation de handicap et/ou âgées de plus de 60 ans.

Ces missions sont assurées par le **Centre intercommunal d'action sociale** (CIAS), établissement public administratif intercommunal créé par Rambouillet Territoires.

Le CIAS est piloté par un conseil d'administration présidé par le président de la communauté d'agglomération. Les services sont au bénéfice des 36 communes de Rambouillet Territoires.



LA PETITE ENFANCE

Le relais petite enfance

Le relais petite enfance avec ses 4 antennes – Ablis, Le Perray-en-Yvelines, Les Essarts-le-Roi et Rambouillet – est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges qui s'adresse aux parents et aux professionnel(le)s de l'accueil individuel des enfants (assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile).

Les responsables des différentes antennes **orientent, conseillent et accompagnent** notamment les parents et futurs parents dans la recherche du mode de garde le plus adapté à leurs besoins. Elles informent les assistant(e)s maternel(le)s sur le cadre d'exercice de leur métier.

Enfin, elles proposent des **temps d'échange** entre assistant(e)s maternel(le)s sur leurs pratiques professionnelles et organisent régulièrement des ateliers d'éveil.

Les micro-crèches

Rambouillet Territoires est en charge de la **construction**, de la **réhabilitation et de l'entretien** de son réseau de micro-crèches.

La supervision de la gestion des micro-crèches communautaires et le suivi de la délégation de service public dans leur fonctionnement sont effectués par le CIAS.

Le CIAS permet aux familles de bénéficier de la possibilité de faire garder leurs enfants de la

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

04-11-2025 19:34

https://www.rt78.fr/laction-sociale



naissance à 4 ans dans l'une des **9 micro-crèches** du territoire : Cernay-la-Ville, Clairefontaine-en-Yvelines, La Boissière-École, Longvilliers, Orcemont, Raizeux, Rambouillet (2 micro-crèches) et Sonchamp.

Une équipe dédiée accompagne les familles dans leurs démarches et gèrent les dossiers d'inscription.

L'attribution des places est effectuée par une commission d'attribution constituée du Président de Rambouillet Territoires et de 17 membres qu'il a nommés : la vice-présidente déléguée « Action sociale et santé », Véronique Matillon, maire de Rambouillet, des élus et agents des communes et de Rambouillet Territoires en lien avec le secteur petite enfance ainsi que le délégataire.

LE MAINTIEN À DOMICILE

Maintenir les personnes âgées qui le souhaitent et les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions à leur domicile, telle est la mission de Rambouillet Territoires par l'entremise de ce pôle du CIAS.

De quelques heures hebdomadaires à une présence plus soutenue, renforcée par une aide à la personne (préparation de repas, aide à la toilette, entretien du cadre de vie de la personne, repassage, aide administrative, etc.), la demande d'aide à domicile varie en fonction du **degré d'autonomie** de la personne.

Les agents sociaux – auxiliaires de vie ou aide-ménagères – accompagnent chaque personne en fonction de ses besoins.

Le CIAS propose également un service de portage de repas à domicile, un service de téléassistance et un soutien pour les aides sociales légales – aide sociale à l'hébergement, cartes de transport Améthyste, obligation alimentaire – pour Ablis, Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Saint-Martin-de-

Bréthencourt, Sainte-Mesme, Orsonville, Paray-Douaville et Prunay-en-Yvelines.

Crèche ou micro-crèche, quelle différence?

La micro-crèche se distingue d'une crèche par son effectif maximal de 10 à 12 enfants tous regroupés en une section unique, peu importe leur âge.

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

04-11-2025 19:34

https://www.rt78.fr/laction-sociale